



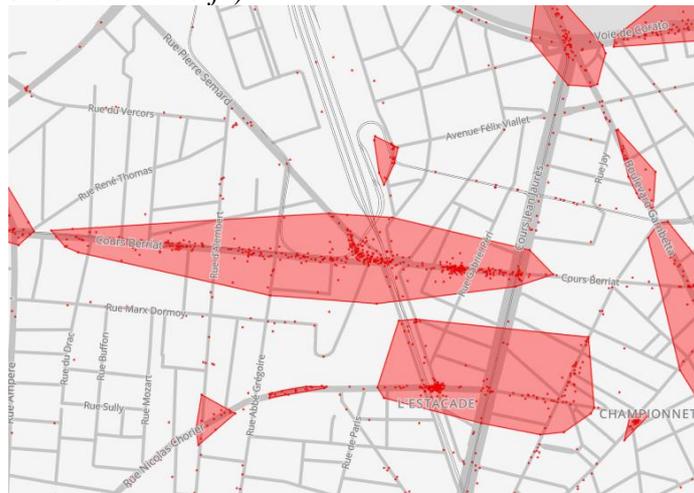
Grenoble, le 24 septembre 2025

Communiqué de presse

Le cours Berriat sécurisé pour les piéton-nes et cyclistes : la première des priorités

Ce mercredi 24 septembre 2025, Parlons-Y Vélo, Le P'tit Vélo dans la Tête et l'ADTC - Se déplacer autrement ont souhaité rendre visibles les demandes de cyclistes concernant la sécurisation tant attendue du cours Berriat sur sa partie centrale. Pour cela, ils ont marqué de nombreux points rouges sur la chaussée, reprenant les lieux notés comme dangereux dans les contributions du Baromètre Vélo de 2025 de la FUB, dont les résultats ont été rendus publics le 18 septembre dernier.

Zones identifiées comme dangereuses par les cyclistes au Baromètre vélo 2025 (source : barometre-velo.fr)



Un projet identifié depuis trop longtemps, encore menacé par les immobilistes

Cette action fait suite à de nombreuses autres en faveur de cet aménagement reliant Sassenage à Crolles et empruntant le cours Berriat, notamment en juin 2022 (<https://parlons-y-velo.fr/chronovelo-berriat/>) ou lors des concertations publiques de l'année 2023 (<https://www.adtc-grenoble.org/2023/04/14/contribution-de-ladtc-se-deplacer-autrement-a-la-concertation-sur-le-prolongement-de-la-chronovelo-1-de-laxe-berriat-grenoble-a-la-poya-fontaine/>). Un projet de piste cyclable Chronovélo de 4m de large a été approuvé à la suite d'une concertation publique, avec une réalisation initialement prévue pour fin 2025, mais reportés à une date postérieure aux futures élections municipales de mars 2026 (<https://www.adtc-grenoble.org/2025/07/31/cp-adtc-la-chronovelo1-fontaine-grenoble-doit-etre-pleinement-fonctionnelle-en-2026/>), suite à l'action d'une minorité d'opposants au projet. Ce report de calendrier menace la sécurisation d'un important trafic cycliste sur cet axe, et avec lui la création de l'alignement d'arbres envisagé entre le trottoir et la piste cyclable.



Une solution : un aménagement cyclable transitoire dès à présent

Afin de sécuriser la pratique du vélo et d'améliorer le confort des piéton-nes, les associations demandent à la Ville et à la Métropole de démontrer leur ambition en mettant en place, sans délai, **une piste cyclable transitoire sur le cours Berriat**. Sa réalisation est techniquement simple : il suffit d'appliquer le plan de circulation prévu à la fin des travaux dès maintenant.

Cette solution permettrait de démontrer le bon fonctionnement du plan de circulation, de répondre aux inquiétudes exprimées et surtout, **d'offrir au plus tôt une infrastructure sécurisée aux cyclistes**.

Le 6 octobre, soyons nombreuses et nombreux pour demander la sécurisation et l'embellissement du cours Berriat !

Afin de montrer aux élu-es et services de la Métropole de Grenoble l'intérêt que portent les habitant-es sur la réalisation de cet axe majeur, et de l'urgence de la sécurisation de ce point noir, **nous invitons chacun-e, militant-e ou non, cycliste ou non, à une action le lundi 06/10 à 17h, au niveau de l'estacade et du croisement de la rue Joseph Rey et du cours Berriat**. L'objectif : afficher son soutien aux politiques d'amélioration des espaces publics, en faveur des piéton-nes, des cyclistes et de la végétation.

Revenir en arrière sur l'ambition de ce projet serait un véritable reniement pour une Métropole « Capitale du vélo ».

Contact Presse :

- Alric Bonvallet, bénévole ADTC
- Emmanuel Colin de Verdière, Président ADTC